CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023 A 20H30 SALLE DU CONSEIL

1) DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE - 2023_043
Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité, valide les 29 délégations mentionnées ci-dessus et donne tous pouvoirs au Maire pour les appliquer.

2) INDEMNITES DE FONCTION DE MAIRE - 2023_044
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, avec effet au 23 juin 2023 de fixer le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 30%.

3) DELIBERATION POUR CONTRAT SUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE-RENFORT D'EQUIPE ART L332-23 2°du CGCT - 2023_046
Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité et autorise le Maire à procéder aux recrutements nécessaires, pour le bon fonctionnement des services de la collectivité.

4) DELIBERATION POUR REMPLACEMENT FONCTIONNAIRE ET CONTRACTUEL ART L332-13 - 2023_047
Le conseil émet un avis favorable à l'unanmité et autorise le Maire à procéder aux recrutements nécessaires au bon fonctionnement des services de la collectivité.

5) INDEMNITES ADJOINTS AU MAIRE - 2023_048
Après en avoir délibéré le conseil municipal,
DECIDE à l'unanimité de voter les taux des indemnités aux adjoints, sur la base de l'indice brut 1017 (majoré 830) de la FPT.
- 1er Adjoint : Mme Séverine HIVERT, un taux de 14 %
- 2ème Adjoint : M. Claude BECQUET, un taux de 14 %
- 3ème Adjoint : Mme Chloé BARUTHEL, un taux de 8 %
- 4ème Adjoint : M. Patrick GUERIN ne souhaite pas percevoir d'indemnité.

INDIQUE que les crédits nécessaires seront inscrits au chapître 65 du budget communal.

6) DESIGNATION DELEGUES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 2023_049
Monsieur le Maire indique que les conseillers communautaires élus à l'unanimité sont :
- titulaire : Lionel LACOMBE
- suppléant : Séverine HIVERT

7) DESIGNATION DELEGUES CLECT - 2023_050
Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité :
- titulaire : Claude BECQUET
- suppléant : Lionel LACOMBE

8) DESIGNATION DELEGUES SMD3 - 2023_051
Considérant que la commune est membre du SMD 3, le conseil municipal après en avoir délibéré désigne, à l'unanimité, les délégués suivants :
Délégués :
- titulaire : Didier MARCON
- suppléant : Patrick GUERIN

9) DESIGNATION DELEGUES AU SMDE24 - 2023_052
Considérant que la commune est membre du SMDE 24 (syndicat mixte des eaux), le conseil municipal après en avoir délibéré désigne les délégués suivants à l'unanimité :
Délégués :
- titulaire : Lionel LACOMBE
- suppléant : Patrick GUERIN

10) DESIGNATION DELEGUES AU SDE24 - 2023_053
Considérant que la commune est membre du SDE 24, (syndicat départemental énergies de dordogne), le conseil municipal après en avoir délibéré désigne les délégués suivants, à l'unanimité :

Délégués titulaires :
Patrick GUERIN et Andy HORTION
Délégués suppléants :

Claude BECQUET et Jean-Marie VERGNAUD

11) DESIGNATION DELEGUES SIVOS LA FORCE - 2023_054

Considérant que la commune est membre du SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) de la FORCE, le conseil municipal après en avoir délibéré désigne les délégués suivants, à l'unanimité :
Délégués :
- titulaire : Séverine HIVERT
- suppléant : Romain BALES

12) DESIGNATION DELEGUES AU SIAS ET CIAS AU COEUR DES TROIS CANTONS - 2023_055

Considérant que la commune est membre du S.I.A.S., et du C.I.A.S. Au Coeur des Trois Cantons, le conseil municipal après en avoir délibéré désigne les délégués suivants, à l'unanimité :
S.I.A.S. de la Force
titulaire : Philippe COLLAS,
suppléant : Chloé BARUTHEL
C.I.A.S. de La Force
titulaire : Philippe COLLAS,
suppléant : Chloé BARUTHEL

13) DESIGNATION DELEGUES AU PLUI - 2023_056

Considérant que la commune a transmis sa compétence à la CAB Communauté d'Agglomération de Bergerac, pour l'élaboration, la modification du Plan local d'urbanisme Intercommunal PLUI et qu'il convient suite aux dernières élections municipales complémentaires, de désigner de nouveaux délégués .
Le conseil municipal, après en avoir délibéré désigne les délégués suivants, à l'unanimité :
Délégués :
- titulaire : Lionel LACOMBE
- suppléant : Claude BECQUET

14) DESIGNATION DELEGUES CENTRE DE SECOURS STE FOY LA GRANDE - 2023_057

Considérant que la commune est membre du Centre de secours de Sainte Foy la Grande,
le conseil municipal après en avoir délibéré désigne les délégués suivants, à l'unanimité :
Monsieur Lionel LACOMBE titulaire et Madame Nadège COLL suppléante.

15) DESIGNATION MEMBRES CLIC BREZAC - 2023_058

Le conseil municipal après en avoir délibéré désigne les délégués suivants, à l'unanimité :
M. Lionel LACOMBE, titulaire et M. Patrick GUERIN suppléant.

16) DESIGNATION DELEGUE A.GE.DI - 2023_059

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Madame Séverine HIVERT 1ère Adjointe.

17) FERMETURE DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ème CLASSE - 2023_060

Compte tenu du départ en retrait d'une agente affectée au secrétariat de la Mairie au 1er mars 2023,
Vu l'avis favorable du CST du Centre de Gestion 24 de la Fonction Publique Territoriale, en date du 16 juin 2023,
Le conseil après en avoir délibéré, valide à l'unanimité cette fermeture de poste.

18) TABLEAUX DES EFFECTIFS 12/07/2023 - 2023_061

Le tableau des effectifs validé lors de la séance du 8 mars 2023 est modifié.
Prise en compte des points suivants :

- suppression du poste d'adjoint administratif principal 1ère classe.

CADRE EMPLOI	Métiers	Cat	statut	Effectif budget	Effectif pourvu	Durée hebdo
FILIERE ADMINISTRATIVE						
ATTACHE TERRITORIAL	Secrétaire de Mairie	A	titulaire	1	1	35
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	Assistant de gestion administrative	C	titulaire	1	1	32
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	Agent d'accueil service agence postale	C	titulaire	1	1	35

FILIERE TECHNIQUE						
AGENT DE MAITRISE	Cuisinier	C	titulaire	1	1	32
AGENT DE MAITRISE	Coordonnateur de travaux	C	titulaire	1	1	35
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	Agent d'entretien polyvalent espace rural	C	titulaire	1	1	35
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	Agent de service polyvalent service scolaire	C	titulaire	1	1	35
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	Agent d'entretien locaux polyvalent et périscolaire	C	titulaire	1	1	35
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	Agent d'entretien polyvalent service restauration	C	titulaire	1	1	35
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe en C.D.D. art 3-3-5	Agent de service polyvalent - service maternelles	C	CDD	1	1	30
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe en C.D.D. art 3-3-5	Agent de restauration et entretien	C	CDD	1	1	30
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe en C.D.D. art 3-3-5	Agent d'entretien polyvalent et transport scolaire	C	CDD	1	1	25

Effectif pourvu 12 agents.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le tableau des effectifs présenté.

19) SUBVENTION ASSOCIATION 2023 - 2023_062

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention formulée par l'Association la Boule Fleixoise.

Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'attribution d'une subvention à l'association la Boule Fleixoise.

20) ANNULATION DELIBERATION N°38 CONCERANT L'ACHAT DES PARCELLES AD501 ET 503 - 2023_063

Monsieur le Maire indique que de nouvelles dispositions sont prises avec un acheteur privé pour l'acquisition de ces parcelles directement à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité valide cette décision d'annulation de la délibération N°38 prise le 24 mai 2023.

21) COMITE DE JUMELAGE LANGOAT - 2023_064

Après en avoir délibéré à l'unanimité, trois délégués sont désignés :

Mme Nadine GOURDON, M. Patrick GUERIN, M. Didier MARCON.